

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

.....

**MINISTERE DES INFRASTRUCTURES TRAVAUX PUBLICS ET
RECONSTRUCION**

.....

CELLULE INFRASTRUCTURES

.....

**PROJET DE REOUVERTURE ET D'ENTRETIEN DES ROUTES
HAUTEMENT PRIORITAIRES (PRO-ROUTES)**

.....

RAPPORT DEFINITIF

**AUDIT FINANCIER EXTERNE DU PROJET DE REOUVERTURE ET
D'ENTRETIEN DES ROUTES HAUTEMENT PRIORITAIRES
PPF
EXERCICES 2008 ET 2009**

JUIN 2010

Cabinet africain de Gestion Informatique et Comptable (CGIC-Afrique)
Téléphone : (226) 50-43-50-43/Fax : (226) 50-43-03-17
01 BP 1731 Ouagadougou 01
E-mail : cgic@fasonet.bf - BURKINA FASO

SOMMAIRE

Lettre de présentation	2
I. Notes de présentation	4
II. Opinion professionnelle sur les états financiers PPF	8
III. Notes aux états financiers PPF	11
IV. Opinion sur les vérifications spécifiques	17
V. Opinion professionnelle sur les états financiers Pro-routes	20
VI. Notes aux états financiers Pro-routes	23
VII. Opinion sur les vérifications spécifiques	33
VIII. Vérifications des dépenses de l'Office des Routes	36
IX. Examen du processus de passation des marchés	38
ANNEXES	56

- Ouvrages et équipements visités
- Etats financiers au 31/12/2007
- Etats financiers au 07/10/2008
- Etats financiers au 31/12/2008
- Etats financiers au 31/12/2009



Indépendance – Travail – Justice
Cabinet africain de Gestion Informatique et Comptable
C.G.I.C – Afrique International



AUDIT ET CONSEIL

- Assistance Comptable
- Etude de faisabilité des projets
- Commissariat aux Comptes
- Formation

Experts Comptables et Informaticiens Associés

Réseau international d'experts comptables

- Régime du réel normal
- IFU N° 00002642B
- RCCM BF OUA 2000 B 482
- Division des Moyennes Entreprises

- Agence Bobo (226) 20 97 37-16
- Tél. : (226) 50 43 50 43
- Fax : (226) 50 43 03 17
- Email : cgic@fasonet.bf

Ouagadougou, le 24 juin 2010

A

**Monsieur le Coordonnateur
 de la Cellule Infrastructures
 Ministère des Infrastructures, Travaux
 Publics et Reconstruction
 Kinshasa – R D Congo**

Objet : Lettre de présentation

Monsieur le Coordonnateur,

Conformément au contrat de consultants N°048/MITPR/CI/PRO-ROUTES/2009 du 30 décembre 2009 relatif à l'audit financier externe du projet Pro-routes au sein de la Cellule Infrastructures que vous nous avez confié, nous vous soumettons les conclusions de nos travaux de la première mission d'audit.

Nous avons conduit nos travaux de vérification et de contrôle à la Cellule Infrastructures selon les normes internationales d'audit. Les documents financiers, comptables et techniques nécessaires à la bonne exécution de la mission ont été mis à notre disposition de même que les entretiens ont été effectués avec le personnel impliqué dans la mise en œuvre des activités du programme.

Tout en restant disponible pour toutes informations complémentaires et tout appui relatif au contenu du présent rapport et la mise en œuvre des recommandations, nous vous prions, Monsieur le Coordonnateur National, l'expression de notre constante considération.

Pour le CGIC Afrique International
Le Président Directeur Général



Expert Comptable

I. NOTES DE PRESENTATION

Le don DFID qui représente environ 60% du coût initial du projet est géré par la Banque Mondiale. Le financement des activités du projet se fait suivant deux (2) méthodes :

1. Par comptes de trésorerie ouverts au nom du projet dans une banque commerciale :
 - compte désigné de la période PPF ouvert à la Banque Commerciale du Congo (BCDC) et tenu en dollars américains (USD) N°0131516-93. Ce compte a été clôturé le 16 juin 2009 et solde transféré dans le compte désigné du projet ;
 - compte désigné du projet ouvert à la CITI Bank et tenu dollars américains (USD) sous le N°0300357105. Ce compte a été approvisionné à partir d'une avance initiale et des virements suites aux demandes de retraits de fonds (DRF) adressées à la Banque Mondiale ;
2. Par paiements directs en faveur des fournisseurs et prestataires :

1.3 Etats financiers et principes comptables

Les états financiers du projet PRO-ROUTES pour chaque période auditée comprennent :

- le tableau des ressources et emplois (recettes et paiements) ;
- le bilan comptable

A ces états financiers s'ajoutent les situations périodiques soumises à la Banque Mondiale telles que les Demande de Retrait de Fonds (DRF mensuelles) les Rapports de Suivi Financier (RSF trimestriels), et les états supplémentaires recommandés par la Banque Mondiale à la clôture de chaque exercice (état de reconstitution des comptes désignés et état récapitulatif des DRF et PD).

Les recettes et dépenses sont comptabilisées à leurs dates d'initiation. La comptabilité du projet est tenue sur un logiciel (Tompro) et en dollars américains. Les principes comptables appliqués sont ceux en vigueur en République Démocratique du Congo.

1.4- Acquisition des biens et services

Les dispositions relatives à l'acquisition des biens et services sont prescrites par le rapport d'évaluation et les accords de financement qui fournissent les modes d'acquisition à utiliser pour les services, les biens et les travaux prévus dans les différentes catégories de dépenses.

Les acquisitions du projet se font par la mise en concurrence des fournisseurs et prestataires. Les biens et services sont acquis selon les procédures de la Banque Mondiale. Les acquisitions sont comptabilisées hors taxes.

1.5. Objectifs de l'audit

L'objectif du premier audit financier externe du projet est d'exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur la situation financière du projet telle qu'elle ressort des états financiers, des relevés des dépenses et des comptes désignés de la période PPF et PRO-ROUTES à la fin de chaque exercice fiscal. Il vise également à s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées conformément aux règlements financiers, règles, pratiques et procédures de la Banque Mondiale.

Les périodes concernées sont :

- période PPF close à la date de mise en vigueur du projet le 07/10/2008 ;
- période close au 31/12/2008 ;
- exercice fiscal 2009.

1.6. Diligences mises en œuvre

Nous avons effectué notre audit en accord avec les termes de référence qui nous ont été soumis et conformément aux normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - ISA). L'audit a été réalisé au niveau où les documents originaux sont conservés c'est à dire à la Cellule Infrastructures, à la Direction Générale et la Direction Provinciale de Kisangani de l'Office des Routes. Les diligences mises en œuvre ont été les suivantes :

- Prise de connaissance et appréciation du dispositif de contrôle interne ;
- Vérification de la conformité de la gestion des ressources avec les dispositions des accords de financement applicables et dans un souci d'efficacité ;
- Vérification de la gestion des comptes bancaires du projet ;
- Vérification de la tenue des dossiers et de l'évaluation du personnel ;
- Vérification de l'existence des états de rapprochements bancaires et des inventaires de caisse en fin de période ;
- Vérification de l'inventaire des immobilisations du projet ;
- Vérification du degré de mise en œuvre des recommandations de l'audit interne et des missions de revue de la Banque Mondiale ;
- Contrôle des justificatifs des dépenses sur les fonds reçus ;
- Vérification de l'existence de marchés pour l'acquisition des travaux, biens et services ;
- Examen des plans de passation de marchés et des procédures utilisées ;
- Vérification de la tenue des écritures, comptes et documents comptables ;
- Contrôle de la codification et de l'inventaire des biens du projet ;
- Echanges avec certains responsables de la CI, de l'OdR et de la Brigade de Kisangani ;
- Visite des réalisations du projet.

**II. OPINION PROFESSIONNELLE SUR LES ETATS FINANCIERS DE LA
PERIODE PPF DU PROJET
OCTOBRE 2007 – OCTOBRE 2008**



Indépendance – Travail – Justice
Cabinet africain de Gestion Informatique et Comptable
C.G.I.C – Afrique International



AUDIT ET CONSEIL

- Assistance Comptable
- Etude de faisabilité des projets
- Commissariat aux Comptes
- Formation

Experts Comptables et Informaticiens Associés

Réseau international d'experts comptables

- Régime du réel normal
- IFU N° 00002642B
- RCCM BF OUA 2000 B 482
- Division des Moyennes Entreprises
- Agence Bobo (226) 20 97 37-16
- Tél. : (226) 50 43 50 43
- Fax : (226) 50 43 03 17
- Email : cgic@fasonet.bf

Ouagadougou, le 24 juin 2010

A

**Monsieur le Coordonnateur
 de la Cellule Infrastructures
 Ministère des Infrastructures, Travaux
 Publics et Reconstruction
KINSHASA**

Objet : Opinion professionnelle sur les
 états financiers de la période PPF
 du Projet PRO-ROUTES

Monsieur le Coordonnateur,

Nous avons réalisé l'audit des états financiers du Projet d'entretien et de réouverture des routes hautement prioritaires (Pro-routes) pour la période préparatoire allant d'août 2007 à octobre 2008. Ces états financiers comprennent les bilans (2007 et 2008), les tableaux des ressources et emplois (2007 et 2008). A ces états financiers s'ajoutent les rapports de suivi financier et la situation du compte désigné pour les mêmes périodes. Ces états ont été préparés sous la responsabilité de la Cellule Infrastructures (CI).

Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées.

Notre responsabilité consiste à formuler une opinion sur les états financiers à la lumière des résultats de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément

aux normes internationales d'audit (ISA) édictée par la Fédération Internationale des Comptables (IFAC) et aux directives de la Banque Mondiale (IDA).

Ces normes et directives exigent que l'audit soit planifié et réalisé de manière à avoir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'erreurs ou d'anomalies significatives.

Un audit implique la vérification par sondage des éléments probants justifiant les montants et les informations contenues dans les états financiers. Il donne également lieu à l'évaluation des principes comptables appliqués et des estimations significatives effectuées par la Cellule Infrastructures, ainsi qu'une appréciation générale de la présentation des états financiers.

Nous estimons que nos travaux d'audit constituent un fondement raisonnable de l'opinion ci-dessous exprimée.

Sur la base des diligences accomplies et à notre avis, les états financiers du Projet d'entretien et réouverture des routes hautement prioritaires (PRO-ROUTES) joints en annexe, sont sincères et réguliers et présentent fidèlement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du projet aux 31 décembre 2007 et 07 octobre 2008, conformément aux accords de financement (PPF N° Q5480 du 24/08/2007 et PPF N°Q6190 du 31/03/2008) et suivant les principes comptables applicables en République Démocratique du Congo.

Pour le CGIC Afrique International
Le Président Directeur Général



BARRY Issa
Expert Comptable

**III. NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE LA PERIODE PPF
AOUT 2007 – OCTOBRE 2008**

III. Notes aux états financiers de la période PPF

Le premier accord de financement PPF (N°Q5840) a été signé le 24 août 2007. Il est d'un montant de USD 1 292 000 avec pour objectif de financer les activités préalables à l'entrée en vigueur du projet. Les dépenses prévues dans ce cadre sont subdivisées en deux (2) catégories :

- Catégorie 1 : consultants USD 1 022 000
- Catégorie 2 : coûts opérationnels USD 270 000

Sur ce montant, une somme initiale de USD 600 000 a été décaissée par la Banque Mondiale au profit de la cellule Infrastructures.

3.1 Etats financiers au 31/12/2007

3.1.1 Le bilan au 31/12/2007

3.1.1.1 L'actif USD 600 000

L'actif du bilan au 31/12/2007 est constitué des frais de fonctionnement capitalisés pour USD 537 732,52 et des soldes des comptes de trésorerie (banque et caisse) pour USD 62 267,47.

Nous avons contrôlé les différentes pièces justificatives des dépenses de fonctionnement de la période et avons relevé des régularisations d'achats de fournitures et petits consommables.

Nous avons également relevé que les dépenses de fonctionnement comprennent les dépenses de fonctionnement propres au projet et les dépenses de la Cellule Infrastructures conformément au rapport d'évaluation du projet.

Nous avons examiné les relevés, états de rapprochement bancaires et procès verbaux d'inventaire de caisse et n'avons aucun commentaire à formuler.

3.1.1.2 Le passif USD 600 000

Le passif est constitué du virement reçu de la Banque Mondiale (IDA) pour un montant de USD 600 000. Nous n'avons pas de commentaire à formuler sur le passif de la période.

3.1.2 Le tableau des recettes et des paiements au 31/12/2007

Le tableau des recettes et des paiements retrace en ressources le virement reçu de la Banque Mondiale (USD 600 000) et en emplois, les utilisations faites de ce montant.

Ces utilisations sont constituées des frais de personnel (USD 333.668,23), de consultants (USD 58.500,00) de fonctionnement (USD 145.564,30) et des soldes de trésorerie (USD 62 267,47).

A l'issue de nos contrôles, nous n'avons pas d'observations à formuler sur l'état des ressources et emplois.

3.1.3 Les Demandes de Retrait des Fonds au 31/12/2007

Au cours de la période clause au 31/12/2007, le projet a soumis deux (2) DRF au bailleur de fonds :

- DRF N°1 : USD 600 000 au titre de l'avance initiale ;
- DRF N°2 pour un montant total de USD 383 435,56. Sur ce total, la somme de USD 4 493,40, portant sur honoraires de l'assistant en Système d'Information Géographique (SIG) a été rejetée pour non enregistrement du contrat concernant sa mise à disposition du projet par le Bureau d'Etudes et d'Aménagements Urbains (BEAU). Cette situation a été régularisée et le montant refinancé par le bailleur.

La synthèse est la suivante :

N°	Date	Montant demandé	Montant décaissé	Ecart
1	09/10/2007	600 000,00	600 000,00	0,00
2	20/12/2007	383 435,56	378 942,16	4 493,40
TOTAL		983 435,56	978 942,16	4 494,40

La DRF N°2 a été payée en 2008.

3.2 Etats financiers au 07/10/2008

Avec l'entrée en vigueur du projet le 07/10/2008, la période préparatoire PPF a pris fin. De ce fait, la Cellule Infrastructures a élaboré des états financiers de la période allant du 1^{er} janvier 2008 au 07 octobre 2008.

3.2.1 Le bilan

3.2.1.1 L'actif

L'actif du bilan au 07/10/2008 est constitué :

- des dépenses de fonctionnement capitalisées pour USD 1 715 375,80, soit une hausse de USD 1 177 332,70 au cours de la période, et ;
- des soldes de trésorerie de USD 99 489,43 repartis en USD 86 580,68 en banque et USD 12 908,75 en caisse.

Les frais de fonctionnement capitalisés, conformément aux accords de financement PPF sont répartis en coûts des contrats et en charges opérationnelles.

3.2.1.2 Le passif

Le passif est constitué uniquement des virements reçus de la Banque Mondiale en réponse aux demandes de retraits de fonds. Les virements reçus au 07/10/2008 se chiffrent à USD 1 814 865,23 soit une hausse de USD 1 214 865,23 par rapport à l'exercice 2007.

3.2.2 Le tableau des recettes et paiements

Cet état financier retrace en recettes les virements reçus de la Banque Mondiale (USD 1 214 865,23) et les soldes de trésorerie d'ouverture (USD 62 267,47). Les emplois sont constitués des utilisations faites des ressources soit des dépenses de fonctionnement pour USD 1 177 332,70 et la trésorerie de clôture pour USD 99 489,43.

3.2.3 Les DRF

Au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2008 au 07/10/2008, le projet a adressé sept (7) demandes de retrait de fonds à la Banque Mondiale. La synthèse est la suivante :

N°	Date	Montant demandé	Montant décaissé	Ecart
3	07/05/2008	202 642,16	198 433,39	4 208,77
4	13/06/2008	585 493,89	114 624,45	470 869,44
1	18/07/2008	294 475,82	294 475,82	0,00
2	11/08/2008	114 148,24	114 148,24	0,00

3	11/08/2008	114 241,17	114 241,17	0,00
4	15/09/2008	61 713,62	61 713,62	0,00
5	15/09/2008	123 214,63	123 214,63	0,00
TOTAL		1 495 929,53	1 020 851,32	475 078,21

Les écarts sont constitués des dépenses rejetées par la Banque Mondiale :

- le rejet sur la DRF N°3 de la somme de USD 4 208,77 relative aux honoraires du chargé de projet à la section bâtiments publics de la Cellule Infrastructures et du Bureau d'Etudes et d'Aménagements Urbains (BEAU), s'explique par le non enregistrement du contrat dans le système ;
- les dépenses de USD 470 869,44 rejetées sur la DRF N°4 du PPF Q5480 ont été scindées en trois (3) DRF (1 ; 2 et 4 du PPF Q6190) et réintroduites. Le rejet s'expliquait par l'absence d'avis de non objection sur les contrats des consultants Marie Helene Namwisi (SIG), ECODED (Environnementaliste) et BEAU (mise à disposition d'un chargé de projet) pour USD 62 245,38 et l'épuisement du budget de la catégorie 2 du PPF Q5480.

Les DRF N°4 et 5 ont été payées après la date d'entrée en vigueur du projet ;

**3.3 Etat de reconstitution du compte désigné de la période PPF N°560150 BCDC
(Octobre 2007 au 07 octobre 2008)**

Avance initiale	600 000,00
Encaissement DRF Q5840	577 375,55
Encaissement DRF Q6190	634 489,68
	<hr/>
TOTAL TRESORERIE	1 814 865,23
Dépenses au 07/10/2008	(1 715 375,80)
Disponible en caisse au 07/10/2008	(12 908,75)
TOTAL DECAISSEMENTS	1 728 284,55
	<hr/>
Disponible au 07/10/2008	(86 580,68)
Solde du compte suivant	
Etat de rapprochement	(86 580,68)
Ecart à justifier	0

**IV. OPINION SUR LES CONTROLES SPECIFIQUES
DE LA PERIODE PPF DU PROJET PRO-ROUTES
OCTOBRE 2008 – 07 OCTOBRE 2008**



Indépendance – Travail – Justice
Cabinet africain de Gestion Informatique et Comptable
C.G.I.C – Afrique International



AUDIT ET CONSEIL

Experts Comptables et Informaticiens Associés

Réseau international d'experts comptables

- Assistance Comptable
- Etude de faisabilité des projets
- Commissariat aux Comptes
- Formation

- Régime du réel normal
- IFU N° 00002642B
- RCCM BF OUA 2000 B 482
- Division des Moyennes Entreprises

- Agence Bobo (226) 20 97 37-16
- Tél. : (226) 50 43 50 43
- Fax : (226) 50 43 03 17
- Email : cgic@fasonet.bf

Ouagadougou, le 24 juin 2010

A

**Monsieur le Coordonnateur
 de la Cellule Infrastructures
 Ministère des Infrastructures, Travaux
 Publics et Reconstruction
 Kinshasa – R D Congo**

**Objet : Opinion sur les contrôles spécifiques
 Périodes PPF**

Monsieur le Coordonnateur,

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons procédé à des vérifications spécifiques portant sur les procédures de passation des marchés et les exigences des rapports de suivi financiers du projet d'entretien et de réouverture des routes hautement prioritaires pour la période préparatoire allant d'octobre 2007 à octobre 2008.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit et aux directives de la Banque Mondiale (IDA).

Notre mission consiste à vérifier le respect des lignes directrices pour emprunteurs concernant les rapports de suivi financier de l'IDA, des règles et procédures édictées par l'IDA et les prescriptions du rapport d'évaluation (PAD) et des accords de financement PPF.

Nous avons vérifié les différents RSF, rapports et PV sur la passation des marchés et n'avons aucun commentaire à formuler.

A l'issue de nos travaux, nous sommes d'avis que l'exécution du projet Pro-routes est conforme dans tous ses aspects significatifs, aux règles et procédures applicables en la matière.

Pour le CGIC Afrique International
Le Président Directeur Général



Expert Comptable

**V. OPINION PROFESSIONNELLE SUR LES ETATS FINANCIERS DU
PROJET PRO-ROUTES
07 OCTOBRE 2008 – 31 DECEMBRE 2009**



Indépendance – Travail – Justice
Cabinet africain de Gestion Informatique et Comptable
C.G.I.C – Afrique International



AUDIT ET CONSEIL

Experts Comptables et Informaticiens Associés

Réseau international d'experts comptables

- Assistance Comptable
- Etude de faisabilité des projets
- Commissariat aux Comptes
- Formation

- Régime du réel normal
- IFU N° 00002642B
- RCCM BF OUA 2000 B 482
- Division des Moyennes Entreprises

- Agence Bobo (226) 20 97 37-16
- Tél. : (226) 50 43 50 43
- Fax : (226) 50 43 03 17
- Email : cgic@fasonet.bf

Ouagadougou, le 24 juin 2010

A

**Monsieur le Coordonnateur
 de la Cellule Infrastructures
 Ministère des Infrastructures, Travaux
 Publics et Reconstruction
KINSHASA**

Objet : Opinion professionnelle sur les
 états financiers 2008-2009
 du Projet PRO-ROUTES

Monsieur le Coordonnateur,

Nous avons réalisé l'audit des états financiers du Projet d'entretien et de réouverture des routes hautement prioritaires (Pro-routes) pour la période préparatoire allant d'octobre 2008 à décembre 2009. Ces états financiers comprennent les bilans (2008 et 2009), les tableaux des ressources et emplois (2008 et 2009). A ces états financiers s'ajoutent les rapports de suivi financier et la situation du compte désigné pour les mêmes périodes. Ces états ont été préparés sous la responsabilité de la Cellule Infrastructures (CI).

Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées.

Notre responsabilité consiste à formuler une opinion sur les états financiers à la lumière des résultats de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément

aux normes internationales d'audit (ISA) édictée par la Fédération Internationale des Comptables (IFAC) et aux directives de la Banque Mondiale (IDA).

Ces normes et directives exigent que l'audit soit planifié et réalisé de manière à avoir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'erreurs ou d'anomalies significatives.

Un audit implique la vérification par sondage des éléments probants justifiant les montants et les informations contenues dans les états financiers. Il donne également lieu à l'évaluation des principes comptables appliqués et des estimations significatives effectuées par la Cellule Infrastructures, ainsi qu'une appréciation générale de la présentation des états financiers.

Nous estimons que nos travaux d'audit constituent un fondement raisonnable de l'opinion ci-dessous exprimée.

Sur la base des diligences accomplies et à notre avis, les états financiers du Projet d'entretien et réouverture des routes hautement prioritaires (PRO-ROUTES) joints en annexe, sont sincères et réguliers et présentent fidèlement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du projet aux 31 décembre 2008 et 31 décembre 2009, conformément aux accords de financement (TF 92300 et IDA H3590 du 08/07/2008) et suivant les principes comptables applicables en République Démocratique du Congo.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point 6.2.1.1 de la note aux états financiers du projet PRO-ROUTES qui expose la non prise en compte dans les états financiers du projet élaborés par la Cellule, le niveau de consommation des ressources financières et des intrants mis à la disposition de l'Office des Routes ainsi que le solde de ces ressources à la clôture de l'exercice. Cependant, la balance des comptes de l'OdR, jointe aux états financiers de la Cellule Infrastructures, donne la situation des équipements acquis à usage de l'ODR, de la consommation des fonds, et intrants reçus de la Cellule Infrastructures, ainsi que le solde des ressources et stocks des intrants en fin d'exercice.

Pour le CGIC Afrique International
Le Président Directeur Général



BARRY Issa
Expert Comptable

**VI. NOTES AUX ETATS FINANCIERS DU PROJET PRO-ROUTES
07 OCTOBRE 2008 – 31 DECEMBRE 2009**

6. Notes aux états financiers de Pro-routes

Les états financiers du projet au 31/12/2009 comprennent le bilan et le tableau des ressources et emplois.

La Cellule Infrastructures a élaboré des états financiers au 31 décembre 2008 (07/10/2008 – 31/12/2008) et au 31 décembre 2009 (01/01/2009 – 31/12/2009). Cette situation est conforme aux termes de référence de l'audit, mais pas au référentiel comptable OHADA. Ce dernier recommande que la durée du premier exercice commencé au cours du deuxième semestre de l'année civile soit supérieure à douze (12) mois. Elle correspond aux mois du premier exercice et les douze (12) mois du second.

6.1 Les états financiers au 31/12/2008

6.1.1 Le bilan

6.1.1.1 L'actif

L'actif du bilan Pro-Routes au 31/12/2008 s'élève à USD 341 792,62 et se détaillent de la manière suivante :

- Charges de fonctionnement capitalisées	USD 246 577,22
- Solde de clôture compte banque	USD 93 140,58
- Solde en caisse	USD 2 074,89

Nous avons contrôlé les différentes rubriques et n'avons pas de commentaires particuliers à formuler.

6.1.1.2 Le passif

Le passif pour les trois (3) mois de fonctionnement du projet en 2008 est constitué de deux (2) rubriques :

- Fonds PPF reçus	USD 284 412,68
- Rémunération due au personnel	USD 57 380,01

Le poste rémunération due au personnel est relatif aux honoraires à payer au personnel de la Cellule à la date du 31/12/2008.

6.1.2 Le tableau des recettes et paiements

Les recettes sont constituées des fonds PPF encaissés (USD 284 412,68) Les paiements portent sur les charges de fonctionnement supportées (USD 83.207,31) et les frais de consultants (USD 105.989,90). A ce montant s'ajoute le solde de trésorerie à la clôture de l'exercice pour USD 95.215,47.

6.1.3 Les DRF

Au cours de la période allant d'octobre 2008 à décembre 2008, le projet n'a soumis aucune demande de refinancement à la Banque Mondiale.

6.2 Les états financiers au 31/12/2009

6.2.1 Le bilan

6.2.1.1 L'actif

L'actif du bilan PRO-ROUTES au 31/12/2009 s'élève à USD 7 908 484,70 se répartit comme suit :

- **Actif immobilisé USD 3 352 737,21**

Libellés	Montants
Logiciels	8 238,45
Charges de fonction. Capital	2 922 113,98
Mobiliers de bureau	754,00
Matériels de télécommunication	1 250,00
Matériels roulants légers	59 670,00
Matériels informatiques	50 493,25
Autres installat et agencements	990,00
Autres	1 390,00
Provisions LC	272 437,53
Garantie locative	35 400,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 352 737,21

- **Comptes de tiers USD 2 909 721,01**

Libellés	Montants
Avances aux fournisseurs	1 539 268,68
Pièces de rechange ODR	78 556,63
Carburant ODR	68 373,50
Fournisseur d'inv BIVAC à récupérer	29 715,18
Consultant div: avance et acpt	117 491,91
Avances au personnel Consultant	10 750,40
Fonds mobilisés pour OdR	178 978,77
Fonds mobilisés pou BEGES	3 478,50
Matériel de transport OdR	883 107,44
TOTAL TIERS	2 909 721,01

Lors de nos contrôles, nous avons relevé qu'il n'existe pas d'écritures comptables constatant la consommation par l'OdR des ressources financières et des intrants (carburant, lubrifiants et pièces de rechange) mis à sa disposition. La mise à disposition est enregistrée dans un compte de tiers. La justification

par l'OdR de l'utilisation des ressources à travers les DRF et les fiches de consommation n'est pas matérialisée en comptabilité. De ce fait, la lecture du bilan Pro-routes ne permet de connaître le solde de trésorerie, et des intrants mis à la disposition de l'OdR.

De même les équipements acquis pour usage par l'OdR ne sont pas enregistrés en immobilisations mais dans un compte de tiers dénommé « Matériel de transport OdR ».

- Trésorerie d'ouverture USD 1 646 026,48

Libellés	Montants
Banque Pro-Routes IDA	1 634 905,93
Caisse Pro-Routes	8 830,55
Caisse DAO Pro Routes	2 290,00
TOTAL TRESORERIE	1 646 026,48

6.2.1.2 Le passif

Le passif du bilan PRO-ROUTES au 31/12/2009 s'élèvent à USD 7 908 484,70 se réparti comme suit :

Libellés	Montants
Financement IDA	6 586 631,55
Fournisseurs investissements	984 956,82
Fournisseurs fonctionnement	16 835,73
Fonds reçus de PPF	284 412,68
Personnel rémunération due	21 626,67
Honoraires consultants à payer	8 514,00
Vente DAO	5 500,00
Gain de change s/caisse PPF	7,25
TOTAL RESSOURCES	7 908 484,70

Les contrôles effectués sur les différents postes du passif ne font ressortir aucune insuffisance.

6.2.2 Le tableau des recettes et paiements

6.2.2.1 les recettes

Les recettes de la période se chiffrent à USD 6 687 347,02 et sont constituées comme suit :

- Fonds reçus de l'IDA	USD 6 586 631,55
- Recettes de vente de DAO	USD 5 500,00
- Trésorerie d'ouverture	USD 95 215,47

A l'issue de nos contrôles, nous avons relevé qu'un montant de USD 500 510,52 refinancé au cours de la période est relatif aux dépenses réalisées durant la période PPF.

6.2.2.2 les paiements

Les paiements sont constituées des sommes effectivement décaissées par le projet au cours de la période pour faire face charges inhérentes aux activités du projet. Le détail des paiements par composantes et le suivant :

- Composante A : réouverture et entretien des routes USD 2 192 198,00

LIBELLES	MONTANTS
Réouvertures des routes	2 104 361,60
Entretien par le secteur privé	5 000,00
Dépenses de superv par OdR	82 837,00
TOTAL REOUVERTURE ET ENTRETIEN	2 192 198,00

Les décaissements au titre de cette composante sont constitués des charges relatives au contrat cadre avec l'Office des Routes (USD 2 015 560,00), des dépenses de fonctionnement de la Brigade et de supervision de l'OdR (USD 159 001,00) et des frais d'installation de chantiers (USD 17 638,00).

- Composante B : Renforcement institutionnels USD 2 423 580,00

LIBELLES	MONTANTS
Appui au MITPR	2 392 421,00
Plan de développement secteur privé	31 159,00
Appui institutionnel MITPR	228 907,95
Etudes préparatoires	62 175,33
TOTAL RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL	2 423 580,00

L'essentiel des dépenses de cette composante est constituées des salaires et honoraires (USD 1 687 874,00) et des autres charges de fonctionnement et équipements.

- **Composante C : Programme social et environnemental USD 425 542,00**

LIBELLES	MONTANTS
Honoraires et Salaires	207 312,00
Coûts de fonctionnement associés	16 039,00
Supervision OdR	5 557,00
EIAS	62 175,00
Bâtiment	23 042,00
Mesures envir. transit. (ECODED)	106 882,00
BEGES	2 183,00
Fonctionnement et superv. (GEEC	2 352,00
TOTAL RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL	425 542,00

- **Composante D : Monitoring et évaluation**

Aucun décaissement n'a été réalisé par le projet au titre de cette composante au cours de la période sous revue.

6.3 Demandes de Retrait de Fonds (DRF)

Au cours de la période allant d'octobre 2008 à décembre 2009, le projet a soumis vingt (20) demandes de retrait de fonds à la Banque Mondiale. La situation est la suivante :

N°	Libellés	Montants	Payés	Rejet
1	DRF N°1	3 000 000,00	600 000,00	2 400 000,00
2	DRF N°2	1 800 000,00	1 800 000,00	0,00
3	DRF N°3	156 582,25	0,00	156 582,25
4	DRF N°3 bis	63 137,20	29 258,64	33 878,56
5	DRF N°4	64 658,61	0,00	64 658,61
6	DRF N°4 bis	51 142,40	49 828,40	1 314,00
7	DRF N°5	42 730,59	42 730,59	0,00
8	DRF N°6 PPF	500 510,52	500 510,52	0,00
9	DRF N°6	58 071,03	58 071,03	0,00
10	DRF N°7 PPF	97 518,49	56 055,49	41 463,00
11	DRF N°7	297 942,30	297 942,30	0,00
12	DRF N°8	289 165,11	289 165,11	0,00
13	DRF N°9	672 555,30	672 555,30	0,00
14	DRF N°10	241 876,47	241 876,47	0,00
15	DRF N°11	508 907,75	508 907,75	0,00
16	DRF N°12	309 386,29	309 386,29	0,00
17	DRF N°13	334 682,88	334 682,88	0,00
18	DRF N°14	550 244,68	550 244,68	0,00
19	DRF N°15	193 730,10	193 730,10	0,00
20	DRF N°16	51 686,00	51 686,00	0,00
TOTAL		9 284 527,97	6 586 631,55	2 697 896,42

Les rejets s'expliquent par :

- DRF N°1 : absence de signature de lettre de décaissement du don DFID ;
- DRF 3 et 4 : mauvaise présentation des formulaires de rapprochement ;
- DRF N°4 bis et 7 PPF : non mise en place du Bureau de Gestion Environnementale et Sociale et absence d'amendements aux accords de financement.

6.4 Etat de reconstitution du compte de la période PPF
N°560150 BCDC
(Octobre 2008 – avril 2009)

Solde d'ouverture	86 580,68
Encaissement DRF Q6190	685 438,77
	<hr/>
TOTAL TRESORERIE	772 019,45
Dépenses au 16/06/2009	(273 413,44)
Solde viré au compte désigné PRO-ROUTES	(498 606,01)
TOTAL DECAISSEMENTS	772 019,45
	<hr/>
Disponible au 16/06/2009	(0,00)
Solde du compte suivant	
Etat de rapprochement	(0,00)
	<hr/>
Ecart à justifier	0

Le compte désigné PPF a été clôturé le 16 juin 2009 après transfert de son solde dans le compte désigné PRO-ROUTES. Les autres mouvements constatés sur le compte sont relatifs à des restitutions de frais prélevés par la banque.

6.5 Etat de reconstitution du compte désigné de PRO-ROUTES
N°821-300357-105
(Octobre 2008 au 31 décembre 2009)

Avance initiale	2 400 000,00
Transfert du compte PPF	498 606,01
Encaissement DRF	3.686.121,03
	<hr/>
TOTAL TRESORERIE	6.584.727,04
Dépenses au 31/12/2009	(4 940 990,560)
Disponible en caisse au 31/12/2009	(8.830,55)
TOTAL DECAISSEMENTS	4 949 821,11
	<hr/>
Disponible au 31/12/2009	(1.634.905,93)
Solde du compte suivant	
Etat de rapprochement	(1.634.905,93)
Ecart à justifier	0

Le 16 juin 2009, le solde du compte PPF d'un montant de USD 498 606,01 a été viré dans le compte désigné.

**IV. OPINION SUR LES CONTROLES SPECIFIQUES
DU PROJET PRO-ROUTES
07 OCTOBRE 2008 – 31 DECEMBRE 2009**



Indépendance – Travail – Justice
Cabinet africain de Gestion Informatique et Comptable
C.G.I.C – Afrique International



AUDIT ET CONSEIL

Experts Comptables et Informaticiens Associés
Réseau international d'experts comptables

- Assistance Comptable
- Etude de faisabilité des projets
- Commissariat aux Comptes
- Formation

- Régime du réel normal
- IFU N° 00002642B
- RCCM BF OUA 2000 B 482
- Division des Moyennes Entreprises

- Agence Bobo (226) 20 97 37-16
- Tél. : (226) 50 43 50 43
- Fax : (226) 50 43 03 17
- Email : cgic@fasonet.bf

Ouagadougou, le 24 juin 2010

A
Monsieur le Coordonnateur
de la Cellule Infrastructures
Ministère des Infrastructures, Travaux
Publics et Reconstruction
Kinshasa – R D Congo

Objet : Opinion sur les contrôles spécifiques
 Octobre 2008 – décembre 2009

Monsieur le Coordonnateur,

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons procédé à des vérifications spécifiques portant sur les procédures de passation des marchés et les exigences des rapports de suivi financiers du projet d'entretien et de réouverture des routes hautement prioritaires pour la période préparatoire allant d'octobre 2007 à octobre 2008.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit et aux directives de la Banque Mondiale (IDA).

Notre mission consiste à vérifier le respect des lignes directrices pour emprunteurs concernant les rapports de suivi financier de l'IDA, des règles et procédures édictées par l'IDA et les prescriptions du rapport d'évaluation (PAD) et des accords de financement (TF 92300 et IDA H3590).

Nous avons vérifié les différents RSF, rapports et PV sur la passation des marchés et n'avons aucun commentaire à formuler.

A l'issue de nos travaux, nous sommes d'avis que l'exécution du projet Pro-routes est conforme dans tous ses aspects significatifs, aux règles et procédures applicables en la matière.

Pour le CGIC Afrique International
Le Président Directeur Général



BARRY Issa
Expert Comptable

VII. CONTROLES DES DEPENSES DE L'OFFICE DES ROUTES

7. Contrôles des dépenses de l'Office de Routes

Conformément aux termes de référence de notre mission, nous avons procédé à la vérification de l'utilisation des fonds décaissés par la Cellule Infrastructures et mis à la disposition de l'Office des Routes.

Selon les termes du contrat cadre qui lie les deux (2) structures, La Cellule doit financer des prestations prévues dans le Contrat-cadre en partie en nature avec la fourniture des intrants nécessaires aux travaux (matériel, carburant, lubrifiants, matériaux, petit équipement et fournitures de chantier) et en partie en numéraires par virement sur un compte spécial ouvert à cet effet par l'Office des Routes.

Au cours de la période couverte par l'audit, l'état des ressources mises à la disposition de l'OdR est le suivant :

- Fonds mis à disposition de l'OdR	USD	178 978,77
- Carburant mis à disposition de l'ODR	USD	68 373,50
- Pièces de rechange mis à disposition de l'ODR	USD	78 556,63
- Matériel de transport OdR	USD	883 107,44

A la clôture de l'exercice, les soldes étaient les suivants :

- Fonds mis à disposition de l'OdR	USD	3 821,34
- Carburant mis à disposition de l'ODR	USD	9 958,72
- Pièces de rechange mis à disposition de l'ODR	USD	65 285,19

Avec le passif antérieur de l'OdR et le risque de saisie des ses comptes bancaires, la mise à disposition des fonds ont été faites en espèces et par prise en charge des dépenses de l'OdR (paiements directs).

Pour permettre à l'OdR de fonctionner comme convenu dans le contrat cadre, la Cellule a ouvert un compte bancaire en son nom au profit de l'Office des Routes avec les signatures des responsables de l'Office. Au cours de la période auditée, ce compte a reçu un approvisionnement de USD 50 000 à partir du compte désigné.

Ce compte n'a pas reçu d'avis de non objection formel de la Banque Mondiale.

Nous avons contrôlé les pièces justificatives de dépenses, les fiches de consommation de carburant et autres intrants et n'avons pas relevé d'insuffisances majeures.

**XI. EXAMEN DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES DU
PROJET PRO-ROUTES AU 31/12/2009**

9. Examen des procédures de passation des marchés

L'objectif de l'examen de la passation des marchés dans le cadre de l'audit financier externe de PRO-ROUTES est de fonder un jugement sur l'adéquation des procédures appliquées par le projet pour l'acquisition des travaux, des biens et de services des consultants en relation avec les dispositions contractuelles de financement. Les TDR(s) explicitent l'objectif en mettant l'accent sur :

1. La conformité. La vérification doit s'assurer que « les procédures de passation convenues sont respectées et que l'ensemble du processus est mené d'une manière efficace, équitable, transparente et impartiale. »
2. L'évaluation de la capacité du projet dans la gestion des procédures de passation des marchés. Il faut s'assurer de la mise en œuvre et du maintien des systèmes efficaces de planification, d'implémentation, de suivi et d'archivage destinés au contrôle interne.

L'examen couvre les périodes suivantes :

- (i) La période PPF allant du 1^{er} Août 2007 au 07 Octobre 2008 ;
- (ii) Le 1^{er} Exercice allant du 7 octobre au 31 décembre 2008 ;
- (i) Le 2^{ème} Exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009.

9.1 Méthodologie

La méthodologie appliquée pour examiner la conformité des procédures applicables est la suivante :

1. Obtention des listes et dossiers des marchés et contrats passés par catégorie des dépenses ;
2. Prise de connaissance des dispositions contractuelles (Accords de financement, Manuel des procédures administratives et financières, Manuel d'Exécution du Projet) régissant le financement des marchés et contrats du PRO-ROUTES ;
3. Choix d'un échantillon représentatif des marchés et contrats à vérifier ;
4. Vérification de la conformité des procédures appliquées et en celle des documents types (DAO, DP, DC, format des rapports d'évaluation, format des contrats signés) pour la passation des marchés et contrats passés.
5. Vérification des méthodes applicables par rapport aux procédures applicables (Plans de passation de marché avec ANO de l'IDA, Accord de financement et PAD) ;
6. Evaluation de la capacité managériale de la CI à gérer le système de passation des marchés c'est-à-dire à en assurer : (i) l'exécution, (ii) le suivi et (iii) l'archivage de la documentation permettant le contrôle par le bailleur et par le Gouvernement.

Barème de déviations appliqué

Les vérifications sont faites au cas par cas à travers l'analyse des dossiers de passation des marchés et des contrats mis à la disposition des auditeurs, le plan de passation des marchés révisé (Art 1, Section 1.02 page 6 de l'Accord de Don) servant de cadre de référence.

La mission a identifié sept (07) déviations, notées de A à F, qui explique la non-conformité de procédures :

- A. Méthode de passation des marchés non prévue par l'Accord de financement ;
- B. Méthode de passation des marchés prévue mais non conforme aux seuils de marché ou aux seuils de revue à priori ;
- C. Passation des marchés et contrats non prévue au Plan de passation des marchés et contrats ;
- D. Processus de passation des marchés biaisé en termes de respect des dates clés (publication, ouverture des offres, listes restreintes, Evaluation des offres, Attribution de marché/BC/BL, format de contrat) ;
- E. Absence de preuve de l'existant physique pour les fournitures et les travaux (Bon de livraison, Attachements, Bordereau de remise des travaux et Bon de réception des travaux), rapports pour les services consultants et non consultants;
- F. Accords directs sans ANO.
- G. Irrégularités diverses.

Mode de formulation de l'opinion de l'Audit

Le tableau de déviations va regrouper les marchés et contrats en deux catégories : Conformes (C) et Non Conformes (NC) ainsi que les % des NC dans le total des marchés vérifiés.

Méthode d'échantillonnage appliquée.

La méthode dépend (i) de l'importance en nombre de la liste des marchés/contrats, (ii) du temps disponible du staff commis à l'opération. Pour la présente vérification, le nombre relativement faible des marchés et contrats soumis autorise l'application de la formule 1 de 10 à défaut d'une vérification exhaustive.

La mission n'a pas disposé des documents ci-après :

1. Le Plan de passation des Marchés du PPF ;
2. Le Plan de passation des marchés initial du PRO-ROUTES (période canonique de 18 mois) ;

3. L'Avis de Non Objection de l'IDA sur le mise à jour au 30 novembre 2009, lequel devra prendre en compte les activités du PTBA 2009 ;
4. La liste des marchés et contrats des PPF.

9.2 Gestion de la passation des marchés par la Cellule

La responsabilité de la passation des marchés incombe au MITRP (Ministère de l'Infrastructure, Travaux Publics et Reconstruction). Les activités de passation des marchés et la responsabilité générale fiduciaire seront effectuées par la CI (Cellule Infrastructures du MITRP), qui a la possibilité de déléguer la passation des marchés à l'OdR pour de petits montants n'excédant pas US\$200,000 pour les travaux et US\$ 50,000 pour les biens.

Le renforcement de capacité de la Cellule est assuré par le Bureau d'études TRANSTEC & WYG International qui a pour rôle :

- Assurer l'application des procédures de passation des marchés de la Banque Mondiale ;
- Fournir à la CI l'expertise complémentaire dans la gestion des marchés complexes ;
- Renforcer les capacités de la CI en passation des marchés.

TRANSTEC & WYG a aussi la responsabilité d'étendre ces services à d'autres services et/ou entités administratives impliqués dans la mise en œuvre de PRO-ROUTES.

9.3 Inventaire des procédures applicables

Bien qu'évoluant dans un environnement multi bailleurs, les procédures contenues dans l'Accord de financement du Don et celles-ci-après, référencées dans l'Accord de financement « PRO-ROUTES » :

- a) Directives Passation des Marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA, édition mai 2004 et révisée en octobre 2006 ;
- b) Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale », édition mai 2004 et révisée en octobre 2006.
- c) Disposition de la matrice des responsabilités de passation des marchés de PRO-ROUTES : les contrats dont le montant est supérieur à 1 million de USD sont soumis à l'approbation de l'Autorité de tutelle.

9.3.1 Procédures applicables aux Marchés des travaux

Montants contractuels	Procédures	Directives pour la Passation des Marchés.	NON OJECTION REQUISE DE LA BM	Type des travaux
X >=500K	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appel d’Offres International(AOI) ; ○ Dossiers-type IDA obligatoire (ANO IDA); ○ Publication internationale 	Procédures par défaut.	Tous les contrats	<ul style="list-style-type: none"> ○ 1 à 2 contrats d’envergure dans le cadre du projet-pilote GENIS basé(s) sur résultats. Utilisation du processus de pré-qualification et la méthode AOI . Coût total 26,5 Moi Axe pour une section de 630 Km ; ;
200K >=X<500K	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appel d’Offres national(AON) ; ○ Dossiers-type IDA obligatoire (avec ANO IDA) ; 	Autorisation : Plan de Passation des marchés.	Les DEUX premiers contrats	<ul style="list-style-type: none"> ○ Avec post-qualification ; ○ Programmes d’entretien des routes rouvertes par l’OdR (6, 8 Moi au total). ○ Petits travaux sous-traités par l’OdR à des PME (Total 5.3 Moi) pour les itinéraires rouvertes par l’OdR en régie. . ○ Critères essentiels : sièges et installations adéquates en RDC, Calendrier strict livraison.
X<200K	Appel d’Offres Restreintes (AOR)		Les DEUX premiers contrats	
X<200K	○ Consultation de TROIS entrepreneurs ;	Autorisation : Plan de Passation des	Les DEUX premiers contrats	Entretien des routes ; petits travaux de réouverture

	o DC (contenant : description des fournitures ; spécification techniques ;détails et sites de livraison ; modèle de contrat ; conditions sup).	marchés.		
	Entente Directe	Plan de Passation des marchés ; Avis de Non Objection de la BM	Tous les contrats	
	Régie (OdR)	Paragraphe #3.8 des « Lignes Directrices de la Banque sur la		Office des Routes ; Cas exceptionnels où les Sous-traitants sont jugés moins performants (environnement moins propice, équipement, MO qualifiée, Expérience/ savoir-faire),
Procédures spécifiques Office des Routes				
X < 200K	Cotation précédée d'une pré qualification (valide pour la dite année)			

Conditions de revue à priori
Plans périodiques de passation des marchés (Accord de financement ; Ann III ; Section
Acquisitions des travaux d'un montant K > 500 000 USD ((Accord de financement ; Ann III ; Section
Les deux premiers marchés des travaux passés en AON ;
Les deux premiers marchés passés par AOR ;
Accords directs ((Accord de financement ; Ann III ; Section Et Directives
Documents ou décisions
Préparation DAO ; Avis particulier/Appel d'offres ; Ouverture des offres ; Rapports d'évaluation ; Lettre de marché

9.3.2 Procédures applicables aux Marchés des fournitures

Montants contractuels	Procédures	Directives pour la Passation des Marchés.	NON OJECTION REQUISE DE LA BM	Type des travaux
X >= 200K	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appel d'Offres International(AOI) ; ○ Dossiers-type IDA obligatoire (ANO IDA); Publication internationale 	Procédures par défaut.	Tous les contrats	<ul style="list-style-type: none"> ○ Machines de génie civile et d'équipement, Matériel TP ;(9 lots d'une valeur totale de 12.3 Moi); ○ Pièces pour réhabilitation des ponts et bacs (3-4 lots d'un total de 2.9 Moi) ; ○ Pièces de rechange pour travaux routiers de routine .
50K <= X < 200K	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appel d'Offres national(AON) ; ○ Dossiers-type IDA obligatoire (avec ANO IDA) ○ Processus de post-qualification ; ○ Evaluation sur base d'une 	Autorisation : Plan de Passation des marchés.	Les DEUX premiers contrats	<ul style="list-style-type: none"> ○ Carburant et lubrifiant. (US\$7.9 millions sur une période de cinq ans) à travers un processus strict de post-qualification.) ○ Critères :

	cotation par mètre cube de carburant et lubrifiant livrés aux endroits spécifiés selon un calendrier précis.			entreprises ayant une structure d'entreposage et de distribution permanente et adéquate en RDC Siège connu en RDC ; ○ véhicules; ○ équipement informatique; et ○ petit outillage, meubles d'atelier mécanique et autres consommables.
Central X <=50K	○ Consultation de TROIS fournisseurs ; ○ DC (contenant : description des fournitures ; spécification techniques ; détails et sites de livraison ; modèle de contrat ; conditions sup). ○	Autorisation : Plan de Passation des marchés.	Les TROIS premiers contrats	Divers
Régional X <=10K				
	Entente Directe	Avis de Non Objection de la BM	Tous les contrats	Pièces détachés à Kisangani ; Cas exceptionnels approuvés par IDA
Procédures spécifiques Office des Routes				
10K > X < 50K	Cotation sur listes nationales			
X < 10	Cotation sur listes locales			

Conditions de revue à priori
Plans périodiques de passation des marchés (Accord de financement ; Ann III ; Section
Acquisitions des fournitures d'un montant $K > 200\,000$ USD ((Accord de financement ; Ann III ; Section
Les deux premiers marchés de fournitures passés en AON ;
Les deux premiers marchés passés par Demande de Cotation ;
Accords directs ((Accord de financement ; Ann III ; Section Et Directives
Documents ou décisions
Préparation DAO et ANO ; Avis particulier/Appel d'offres ; Ouverture des offres ; Rapports d'évaluation et attribution des marchés; Lettre de marché

9.3.3 Procédures applicables aux Services Consultants

Montants contractuels	Procédures	Directives pour la Passation des Marchés.	REVUE PAR L'IDA	Type des travaux
FIRME				
$X \geq 200K$	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sélection Fondée sur la Qualité Technique et le Coût (SFQC) ; ○ Sollicitation à Manifestations d'intérêt (in Dg Market) ; ○ Liste restreinte (6 membres) ; ○ DP (avec ANO de IDA); ○ Rapport d'évaluation ; ○ Contrat 	Procédure par défaut ; Section II des Directives	A PRIORI	<ul style="list-style-type: none"> ○ Services de conseil et les études ; ○ Etudes d'ingénierie et de contrôle ; ○ Gestion environnementale et sociale <hr/> <ul style="list-style-type: none"> (i) AT, (ii) services de conseil et études, (iii) formation et développement institutionnel, (iv) services de génie civil et supervision, et (v) fourniture de services par une ONG en matière environnementale et sociale
$100K < X \leq 200K$	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sélection Fondée sur la Qualité Technique et le Coût (SFQC) ; ○ Sollicitation à Manifestations d'intérêt; ○ Liste restreinte 			○

	<ul style="list-style-type: none"> internationale (6 membres) ; ○ DP (avec ANO de IDA); ○ Rapport d'évaluation ; ○ Contrat 			
X<100K	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sélection Fondée sur la Qualité Technique et le Coût (SFQC) ; ○ Sollicitation à Manifestations d'intérêt; ○ Liste restreinte internationale (6 membres) ; ○ DP (avec ANO de IDA); ○ Rapport d'évaluation ; ○ Contrat 		A POSTERI ORI	
X < 100K	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sélection au Moindre Coût (SMC) ○ Sollicitation à Manifestations d'intérêt; ○ Liste restreinte internationale (6 membres) ; ○ DP (avec ANO de IDA); ○ Rapport d'évaluation ; ○ Contrat 		A PRIORI : X>100K	<ul style="list-style-type: none"> ○ Audits ; ○ Contrôles de travaux ; ○ Collecte de données standard
X < 200K	<ul style="list-style-type: none"> ○ Consultation Basée sur la Qualification des Consultants(C BQC) ○ Pas nécessaire d'évaluer les propositions 	Méthode par défaut	TDR + liste restreinte Projet de contrat	Formation au niveau national et international.

	concurantes.			
	Entente Directe (SED)	Plan de Passation des marchés ; Avis de non Objection de la Banque	TDR	
CONSULTANT INDIVIDUEL				
X ≤ 50K	Comparaison des CV	Plan de Passation des marchés	TDR + liste restreinte	
X > 50K	Comparaison des CV Avec ! ANO préalable sur le TDR, Rapport d'évaluation et Conditions d'emploi du consultant.		TDR; Rapport relatif à la comparaison des qualifications et de l'expérience et les conditions d'emploi des consultants	
Procédures spécifiques Office des Routes : L'Office des Routes n'est pas autorisé à conclure des marchés pour services de consultants.				

Conditions de revue à priori
Plans périodiques de passation des marchés (Accord de financement ; Ann III ; Section
Acquisitions des services de consultants passés avec une firme d'un montant K > 200 000 USD ((Accord de financement ; Ann III ; Section
Accords directs ((Accord de financement ; Ann III ; Section Et Directives
Documents ou décisions
TDR et DP ; Sollicitation à manifestations d'intérêt ; Short Liste ; Demande des propositions (DP); 2 Rapports d'évaluation et attribution des marchés; Contrats

9.4 Vérification des marchés

9.4.1 Vérification de la capacité managériale de la CI à assurer le management de la passation des marchés

La fonction de passation des marchés de la CI est exercée des services opérationnels de la CI, chacun selon leurs besoins de marchés ou des contrats manifestés.

L'Audit relève l'inexistence d'une structure effective en charge de la gestion et de traitement de la passation des marchés. **La dispersion de la fonction entre plusieurs services l'approvisionnement des composantes avec économie, efficience et efficacité.**

La création de la dite structure permettra d'atténuer le dysfonctionnement relevé par l'Audit (gestion des marchés et contrats, évaluation et comparaison des offres, archivage, rapports de la passation des marchés, suivi des marchés et des contrats etc.). La CI a adressé une requête pour la création de la dite structure auprès de la Banque Mondiale et attend l'avis de cette dernière.

9.4.2 Système d'archivage des documents de passation des marchés

Le système d'archivage ne permet pas une recherche rapide des documents de passation des marchés et des contrats. On a pour preuve la non existence aux archives des documents relatifs aux marchés et contrats passés sous PPF.

En ce qui concerne l'archivage des documents des marchés et contrats du PRO-ROUTES, l'Expert International en passation des marchés a élaboré un projet de rationalisation de classement des documents de passation des marchés par l'application des techniques plus modernes d'archivage soumis à la Coordination pour sa mise en application.

Ce projet va nécessiter des ressources en espace de stockage et en personnel qualifié. L'Audit encourage cette initiative.

9.4.3 Planification des marchés et des contrats

L'Audit a examiné le Plan de passation des marchés du PPF et le Plan de passation des marchés initial du PRO-ROUTES ainsi que le Plan de passation des marchés du PRO-ROUTES réajusté et prenant en compte l'ensemble des activités du projet identifiés à date.

L'Audit n'a pas noté l'existence d'un ANO pour ce Plan qui appelle de notre part les observations suivantes :

- Certains marchés figurent au tableau sans mention de la méthode applicable ;

- Certaines dates clés du cycle des marchés *passés* ne sont pas rapportés (c'est par exemple le cas de la date d'octroi de contrat pour les consultants individuels recrutés sous PPF ;
- Les montants des contrats et des marchés conclus ne sont pas systématiquement renseignés.

9.4.4 Faible niveau de compétence du personnel commis à la Commission d'analyse

L'efficacité de la passation des marchés est largement tributaire de la manière dont les offres des soumissionnaires sont évaluées et de la confiance que ces derniers placent dans les structures et techniques d'évaluation des offres et propositions mise en place. La compétence et la moralité de l'équipe commise à l'évaluation des offres sont ainsi des facteurs déterminant de cette efficacité.

L'Audit a noté qu'autant la Commission des marchés est dotée d'un personnel de haut niveau et permanent en majorité, autant la Commission d'analyse, définie pour un besoin spécifique, est souvent composée d'un personnel de faible niveau. L'obligation d'un effectif au nombre canonique de trois évaluateurs quelque soit l'importance/dimension du marché ne garanti pas son efficacité en termes de délais d'exécution des tâches.

S'agissant des marchés et contrats importants, l'effectif de la Commission d'évaluation devait comprendre un juriste pour une meilleure interprétation des Instructions aux soumissionnaires et des clauses du marché ou contrat.

Le problème de qualification est posé par l'Expert en passation des marchés qui le résout par des ateliers de formation ad hoc visant les différents dossiers de service de consultants et des marchés de fournitures. Celui de la Commission d'analyse est notoirement de niveau moyen et ne dispose pas de qualification affiché dans les domaines de passation des marchés, d'économie et de droit.

9.5 Vérification de performance d'exécution des marchés

Les critères suivants serviront de mesure de performance de la passation des marchés et des contrats du PRO-ROUTES : (i) la disponibilité des ressources budgétaires des marchés et contrats passés et (ii) les délais de réalisation des marchés et contrats. Les plans de passation des marchés ad hoc (Plan) serviront de référentiels pour le calcul des écarts de réalisation. Ceux-ci serviront de mesure de performance de la passation des marchés.

9.5.1 Gestion des marchés et contrats sous PPF

9.5.2 Marchés et contrats passés

L'exécution financière au 30 septembre 2008 avec les ressources PPF (Q5840 et Q6190) se présente comme suit :

Désignation	Prévision 30 sept 2008	Exécution 30 sept 2008
Personnel CI	950 522	895 944
Autres Consultants	488 164	172 465
Frais de fonctionnement	549 897	546 109
TOTAL	1 988 583	1 614 518

La vérification de la passation des marchés PPF n'a pas pu être réalisée par manque des dossiers physiques des marchés et contrats de cette période. Selon la CI, les archives des PPF seraient en voie de reconstitution.

9.5.3 Gestion des marchés et contrats du PRO-ROUTES (Exercice 08-10-2008 au 31-12-2009)

9.5.4 Marchés et contrats passés

Le tableau suivant donne les marchés et contrats passés sous PRO-ROUTES pour la période sous vérification.

Plan/Réalisé	Operating Costs	Travaux	Fournitures	Consultants	Total
Plan					
Réalisé					
%					
Plan	758	39 943	24 133	24 432	89 267
Réalisé	750	222	300	641	912
%	446	-	13 698	6 386 300,65	20 531
Réalisé	750	-	893		944
%	59	-	57	26	23

Le Plan réajusté incorpore le transfert des marchés et contrats débutés sous financement PPF au PRO-ROUTES afin que le PPM du PRO-ROUTES reflète les marchés et contrats requis pour performer les activités et tâches planifiés des composantes du PRO-ROUTES.

9.5.5 Analyse de performance de la passation des Marchés et contrats

La confusion des concepts « lot » et « marché » dans le rapportage des activités de la passation des marchés ne permet pas un calcul des taux de réalisation en quantité.

Sur les prévisions totales de 89 267 912 USD, les réalisations ont atteint la valeur de 20 531 944 USD. Le taux moyen d'exécution en valeur n'est que de 23%. Ce qui confirme le faible taux de consommation du budget des marchés.

NB. De manière générale, le PPM ne reflète pas correctement les réalisations car celles-ci ne sont pas rapportées systématiquement. Ceci explique la discordance entre les réalisés au PPM et les listes des marchés et contrats passés remis à l'audit.

Marché de fournitures :

Prévisions : 24 133 300
Réalisation : 13 698 893
Performance : 57%

Il s'agit essentiellement d'un marché de sept (07) lots relatif à l'équipement destiné aux brigades de routes dans le cadre du PRO-ROUTES pour un total de 12 750 240 USD. Les lots ont été passés selon la méthode « AOI », avec un contrôle à posteriori des soumissionnaires et sous le régime de vérification à priori de l'IDA. (06) contrats ont été signés en janvier 2009 et (01) en avril 2009.

Au total Le taux d'exécution est d'environ 57%.

La distribution des marchés par méthode appliquée se présente comme suit :

Méthode	Nombre	Montant
ICB	18	13 491 301
NCB	1	59 670
CF	8	141 454
ED	2	6 468
TOTAL	29	13 698 893

Marché de Consultants :

Prévisions : 24 432 641
Réalisation : 6 386 300
Performance : 26%

Les contrats passés sont en rapport avec BEGES, le recrutement du personnel clé du PRO-ROUTES et l'élaboration du manuel des procédures. Le taux d'exécution des prévisions est de 26%. Les méthodes suivantes ont été utilisées :

Méthode	Nombre	Montant
SFQC	3	4 298 163
CI	14	1 887 198
ED	3	200 940
	20	6 386 301

Marchés des travaux

Prévisions : 39 943 222

Réalisation : 0

Performance : 0%

La planification prévoit :

- 1 à 2 contrats d'envergure dans le cadre du projet-pilote GENIS basé(s) sur résultats avec utilisation du processus de pré-qualification pour un coût total de 26,5 Moi (axe pour une section de 630 Km).
- Programmes d'entretien des routes rouvertes par l'OdR (6,8 Moi au total)
- Des petits travaux sous-traités par l'OdR à des PME (total 5.3 Moi) pour les itinéraires à rouvrir par l'OdR en régie.
- Entretien des routes sous forme de petits travaux de réouverture ;réhabilitation bâtiment.

Le taux d'exécution nulle des activités de cette composante principale du PRO-ROUTES est inquiétant pour la performance globale du projet en termes de délai d'achèvement et du Budget disponible. Le retard semble dû à la mise en place tardive du personnel clé (Equipe pluri-projet : chefs de projet, gestionnaires du projet et l'Equipe noyau dur PRO-ROUTES).

Coûts opérationnels

Prévisions : 758 750

Réalisation : 446 750

Performance : 59%

La performance calculée est de plus de 50% par rapport aux prévisions.

Méthode	Nombre	Montant
CF	2	29 070
CF/CC	6	125 180
CI	2	38700

ED	10	253 800
	20	446 750

9.5.6 Vérification de la conformité des procédures applicables

La vérification des marchés et contrats tant au niveau de la gestion que du respect des procédures a permis les constats suivants :

A. Au niveau de l'application des procédures, l'Audit formule les réserves suivantes :

1. *Allongement du cycle de passation des marchés par un recours excessif de la vérification à priori de la Banque.*

Il est observé un recourt répété à la vérification à priori pour les méthodes ou les marchés dont les valeurs sont en dessous des seuils requis qui normalement sont soumis, après la conclusion du processus de passation des marchés, à une revue à postériori de la Banque.

Le processus d'évaluation est conduit avec des séquences des DANO sur des phases ne nécessitant pas un ANO de la Banque et pour les marchés avec vérification à postériori de la Banque. Cette façon de faire a contribué à l'allongement du cycle de passation des marchés par le biais de l'allongement des délais de réalisation des activités/tâches dont l'exécution est tributaire des dits marchés et services.

2. *Non-conformité du format des Rapports d'évaluation.*

Le format de rapport d'évaluation n'est pas conforme pour l'essentiel au modèle généralement utilisé par les projets financés par l'IDA. Le modèle type est applicable pour les AOI, mais la Banque laisse la latitude à l'Emprunteur la possibilité d'adapter les différents tableaux en fonction du contenu des conditions particulières du marché et plus particulièrement des Instructions aux Soumissionnaires.

En ce qui concerne la Demande des Cotations ou le marché de Consultant individuel, les modèles fournis par « AGETIP » sont utilisés avec succès pour les dons financés par l'IDA.

En toute hypothèse, un rapport d'évaluation et de comparaison des offres doit, outre la page de garde modèle, comprendre au moins les tableaux suivants :

1. Tableau d'Identification ;
2. Tableau du Processus d'évaluation ;
3. Tableau de Remise des offres et ouverture des plis ;
4. Tableau de Prix des offres (lus publiquement) ;
5. Tableau d'Examen préliminaire ;

6. Tableau de Corrections et rabais inconditionnels ;
7. Tableau d' Ajouts pour omissions, ajustements ;
8. Tableau de Variations mineures (valorisation monétaire) ;
9. Tableau de Proposition d'attribution du marché.

Un exercice similaire d'adaptation doit être entrepris pour le Rapport d'évaluation et sélection des consultants en ce qui concerne les Consultants individuels.

La Banque apporte toujours son aide à cet exercice de formalisation.

Le respect de la procédure d'évaluation est un gage d'équité et d'efficacité de ce processus fondamental de la passation des marchés.

B. Au niveau des méthodes applicables, l'audit a fait les constats suivants :

De manière générale les marchés et contrats PRO-ROUTES de l'exercice sous vérification sont passés conformément aux méthodes préconisées par les Directives de l'IDA. La passation des marchés par entente directe s'est faite sous couvert d'ANO de l'IDA.

Le tableau suivant donne la déclinaison suivante en marchés et contrats en catégorie « Conforme » et « Non Conforme ».

Catégorie	Marchés listés	Marchés vérifiés	Total C	Total NC	%NC
Operating Costs	20	20	20	0	0%
Travaux	0	0	0	0	0%
Fournitures	37	37	31	6	16%
Consultants	32	32	32	0	0%
TOTAL	89	89	83	6	7%

ANNEXES

Annexe 1 : listes des ouvrages et équipements visités**- Véhicules de liaison à Kisangani**

N°	GENRE	MARQUE	TYPE
01	Jeep station wagon	LAND ROVER	DEFENDER PUMA 110-240
02	Jeep station wagon	LAND ROVER	DEFENDER PUMA 110 -240
03	P.U. double cabine	LAND ROVER	DEFENDER PUMA 130-240
04	P.U. double cabine	LAND ROVER	DEFENDER PUMA 130-240
05	P.U. double cabine	LAND ROVER	DEFENDER PUMA 130-240
06	P.U. double cabine	LAND ROVER	DEFENDER PUMA 130-240
07	P.U. double cabine	LAND ROVER	DEFENDER PUMA 130-240
08	P.U. double cabine	LAND ROVER	DEFENDER PUMA 130-240
09	P.U. double cabine	LAND ROVER	DEFENDER PUMA 130-240
10	P.U. simple cabine	LAND ROVER	DEFENDER PUMA 110-240

- Ouvrages visités

RN 4 : Kisangani – Buta – Dulia (PK 0 au PK 64)